

Il est possible de financer de bonnes retraites

Après une pseudo-concertation avec les syndicats et le patronat sur le thème des retraites, la ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, a été reçue successivement par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et par le Président de la République, François Hollande.

Au menu: la présentation de ses options de réforme. Les deux têtes de l'exécutif plancheront sur le dossier pendant le mois d'août... Le Premier Ministre dévoilera ensuite, les 26 et 27 août, les grandes orientations de la réforme aux syndicats et aux organisations patronales.

Les pistes contenues dans le rapport Moreau et les quelques éléments dont nous disposons à ce jour nous conduisent à penser que cette réforme s'inscrirait dans le prolongement des précédentes. À partir d'une approche essentiellement comptable, il s'agirait d'allonger une fois de plus la durée de cotisation et d'aller vers une revalorisation à minima des pensions.

Par ailleurs, deux sujets seraient sur la table : relever la CSG ou augmenter les cotisations retraites. Mais à de multiples reprises, le Gouvernement a exprimé ses réticences pour une augmentation des cotisations qui serait contradictoire avec son Crédit d'impôts compétitivité emploi (CICE)... Nous considérons qu'une augmentation de la CSG serait totalement contre-productive, dégradant encore davantage le pouvoir d'achat des actifs et des retraités, abaissant donc le niveau de consommation déjà très bas. In fine, cette augmentation ne ferait que conforter la spirale des destructions massives d'emplois.

Pour la CGT, il est possible d'imposer une réforme des retraites qui :

- corrige les effets des réformes régressives passées,
- assure pour toutes les générations, notamment les plus jeunes, un niveau de pension convenable dès 60 ans,

- reconnaisse la pénibilité en permettant des départs anticipés avant 60 ans, avec une bonne pension.

Alors que :

- les profits des grands groupes sont florissants ;
- les dividendes versés aux actionnaires ont progressé sept fois plus vite que la masse salariale ces trente dernières années ;
- des dirigeants d'entreprises s'octroient des salaires annuels supérieurs à ce que plus d'un salarié sur deux ne gagnera pas sur toute une vie ;
- les entreprises sont subventionnées à hauteur de 200 milliards d'euros par les finances publiques (dont 20 milliards au titre du CICE) ;
- les 500 plus grosses fortunes ont augmenté de 25 % en un an (+ 66 milliards d'euros)...

Qui osera contester la possibilité de financer de bonnes retraites dès 60 ans ?

C'est pour cela que la CGT, avec FO, la FSU et Solidaires, a décidé d'appeler à la mobilisation dès le 10 septembre prochain, avec une grande journée de manifestations et de grève interprofessionnelles pour nos salaires, nos emplois et notre retraite.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 1^{er} août 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr